

Port Legrand : le suivi environnemental

Publié le 16/06/2023 - Mis à jour le 4/10/2023

Le suivi Bruitparif

HAROPA PORT avait fait installer deux capteurs Méduse par Bruitparif sur le quai Alphonse Le Gallo afin de surveiller le niveau sonore moyen et les émergences de bruit liées au chantier.

La norme "chantier vert"

Le chantier **répondait également aux normes « chantier vert »**, afin de s'inscrire dans une démarche volontaire de limiter et de maîtriser les nuisances et les risques générés par les chantiers.

Un ensemble de bonnes pratiques a été inclus dans les marchés attribués afin de :

- optimiser la gestion du chantier afin d'en limiter les nuisances chroniques (gestion des trafics routiers, surveillance des horaires des travaux bruyants et des émergences de bruits avec Bruitparif),
- prévenir et limiter l'impact accidentel du chantier (gestion des produits dangereux pour l'environnement, protection des milieux naturels),
- assurer un chantier propre, pour les entreprises comme pour les riverains,
- gérer efficacement les déchets par leur diminution à la source, leur tri et leur valorisation.



©HAROPA PORT

Un chantier évalué par CAP

Le **chantier de réaménagement du port Legrand sera audité dans le cadre de la Charte d'Amélioration des Ports**, basée sur l'évaluation périodique objective et indépendante de l'état des installations portuaires et de leurs conditions d'exploitation, et réalisée par un organisme indépendant spécialisé.

Cette démarche est guidée par l'action en faveur de l'intégration urbaine, architecturale et paysagère, de la maîtrise des impacts environnementaux des activités et de l'information régulière des publics concernés.